



**INSTRUCTIONS
D'ENTRETIEN DE
PARQUET MASSIF
D'EXTÉRIEUR**



RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ

Nous sommes une entreprise soucieuse de notre avenir et de celui de la planète. C'est pourquoi nous œuvrons pour assurer le reboisement et la protection de l'environnement, en veillant à la conservation des forêts et de leur bois.

NOUS RESPECTONS LA CHAÎNE DE TRAÇABILITÉ conformément à la réglementation EUTR.

RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE

Notre bois est acheté selon les autorisations requises par les organismes officiels compétents de chaque pays d'origine et respecte le SDR (Système de Diligence Raisonnée) de l'AEIM (Association espagnole de commerce et de l'industrie du bois), conformément à la réglementation EUTR (European Union Timber Regulation) fixée par l'Union européenne, ce qui permet d'attester de sa légalité.

CERTIFICATION FSC

Notre activité fait l'objet d'évaluations périodiques qui permettent de garantir le respect du système de la chaîne de traçabilité, selon les critères de l'organisme FSC. Code de licence : FSC- C015217.



1 OBSERVATIONS PRÉALABLES DU BOIS EN EXTÉRIEUR

- 1.1 Conditions extérieures ayant une influence sur le bois
- 1.2 Glissance
- 1.3 Modifications dimensionnelles et de couleur

2 FABRICATION DE PLANCHER D'EXTÉRIEUR

- 2.1 Processus d'application de lasure
- 2.2 Avantages de notre processus
- 2.3 Couleurs de lasure

3 ENTRETIEN APRÈS INSTALLATION

- 3.1 Entretien de la couche superficielle
- 3.2 Entretien de la structure



1.1 CONDITIONS EXTÉRIEURES AYANT DES RÉPERCUSSIONS SUR LE BOIS

Les aspects suivants sont les éléments fondamentaux à prendre en compte avant la pose d'un parquet d'extérieur :

- Les **conditions climatologiques** de la zone, et principalement l'influence du soleil et l'humidité moyenne saisonnière.

- Les **agents extérieurs xylophages** tels que les champignons et les insectes.
- **La glissance**: fréquentation par le public.



1.2 GLISSANCE

En fonction de la classe d'emploi du parquet, le Code Technique de la Construction (Código Técnico de la Edificación - CTE) exige une certaine résistance à la glissance.

Pour le parquet placé dans des zones d'extérieur ou près des piscines, le CTE exige une valeur maximale de résistance à la glissance (Rd>45), correspondante à la classe d'emploi 3. Le CTE indique également que cette classe d'emploi devra être préservée tout au long de la vie utile du revêtement.

Pour obtenir la valeur Rd, le parquet devra être soumis à un test dans ses conditions d'utilisation définitives, et ce, conformément à la réglementation UNE-ENV12633:2003. La glissance du parquet dépendra des actions ultérieures à sa fabrication auxquelles il sera soumis, telles que le ponçage (selon la taille du grain



utilisé) et l'application des huiles ou de lasures.

Quoi qu'il en soit, lorsque le parquet est mouillé à cause de la pluie ou des éclaboussures de piscines, il est nécessaire d'utiliser des systèmes antidérapants, selon les recommandations du règlement UNE 56823:2008 en matière de pose des

sols d'extérieur, avec des rainurages continus ou mixtes, et ce, afin de réduire sa glissance.

Il est également important d'effectuer un nettoyage régulier du parquet afin d'éliminer les couches de poussière, ainsi que la formation des champignons qui peuvent augmenter le glissement.

1.3 MODIFICATIONS DIMENSIONNELLES ET DE COULEUR

L'exposition prolongée des parquets en bois aux agents climatiques extérieurs, essentiellement à l'action du soleil et à l'humidité, provoque le grisaillement de la surface du bois.

Il s'agit d'un mécanisme naturel de photodégradation. Toutefois, ce phénomène n'influe pas sur sa résistance mécanique, sa durabilité et ses performances à long terme : le ponçage superficiel répare le bois et lui permet de retrouver sa couleur originale. Par ailleurs, **l'utilisation de lasures et d'huiles permet de réduire ce genre de perturbations.**



Exemple de photodégradation du bois de Cumaru après 2 années d'oxydation

Les agents climatiques agissent également sur sa stabilité dimensionnelle, en provoquant des fentes superficielles. Celles-ci sont considérées comme étant réparables, si elles s'inscrivent dans certaines limites :

- Jusqu'à 300 mm de longueur individuelle ou jusqu'à la longueur totale

correspondante à celle d'une pièce.

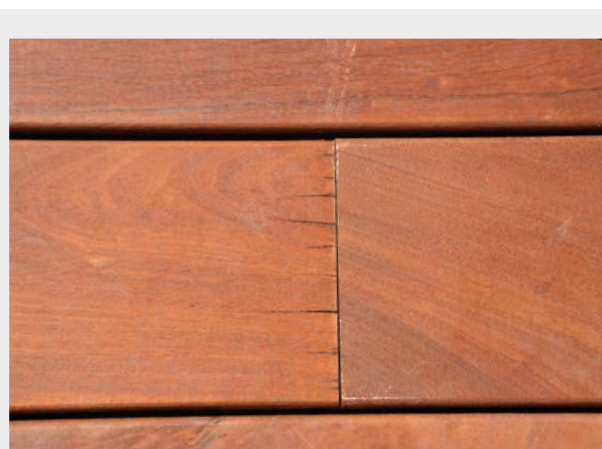
- Jusqu'à 1 mm de largeur.
- Jusqu'à 1/3 de la profondeur de la lame. Ce type de perturbations **diminuent avec l'arrosage périodique du parquet.**

Il existe un autre type de déforma-

tions qui oblige au remplacement de certaines pièces, tel que les fentes traversantes (qui s'étendent sur deux superficies), les écaillages, les rouleres, etc.



Microfissures considérées comme étant normales

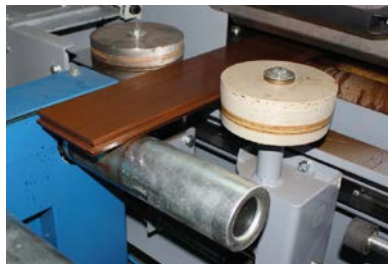


2.1 PROCÉDÉ DE LASURAGE



1. BROSSAGE

Cela permet une plus grande ouverture du pore et une augmentation de l'indice de pénétration de la lasure.



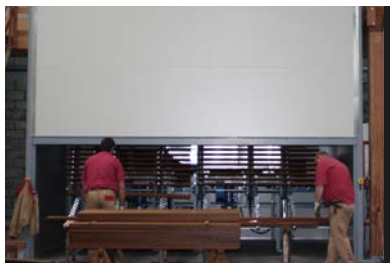
2. LASURAGE

Le produit est lasuré sur les 4 faces avec 200 g/m² sur deux couches.



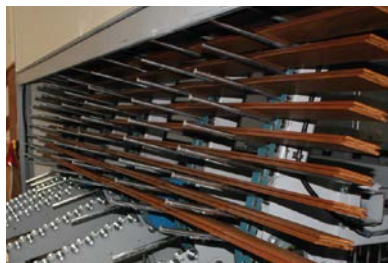
3. FOUR DE SÉCHAGE

Introduit dans le four du séchage de 5,00 mètres de haut vers la partie supérieure (la zone la plus chaude).



4. JET AIR THERMIQUE

Le séchage se fait par Jet Air Thermique chaud, ce qui facilite l'adhérence et augmente la fixation du saturateur.



5. REFROIDISSEMENT

Descente, refroidissement et sortie des pièces du four de séchage pour son emballage thermorétractable avec un film plastique.



6. RÉTRACTILÉ

Détail du produit déjà lasuré, d'emballage et du colis rétractilé.

2.2 AVANTAGES DU PROCESSUS

BROSSAGE AVANT LE LASURAGE

Les terrasses extérieures ont la face supérieure considérablement lisse et poncée après la fabrication (le pore du bois est fermé), ce qui diminue considérablement le taux de pénétration et la fixation du produit à appliquer. Pour cette raison, López Pigueiras a inclus dans sa ligne de lasure une machine de brossage de quatre axes (2 axes avec des brosses métalliques et 2 autres avec du papier abrasif de grain différent) pour ouvrir les pores du bois pour : Augmenter le taux de pénétration du produit jusqu'à 200 g/m² et respecter les normes de la glissance.

SÉCHÉ PAR JET AIR THERMIQUE

Le séchage se produit en jetant de l'air chaud dans la partie supérieure d'un four de 5 mètres de haut, contrairement à d'autres processus comme le séchage par lampes de séchage, il permet un séchage progressif et naturel (air chaud), rendant ainsi l'adhérence et la fixation du produit dans le bois.

FINITION LONGUE DURÉE

Ce processus de fabrication augmente la durée de l'apparence esthétique initiale du produit.



2.3 COULEURS

DEUX COULEURS SONT UTILISÉES : "IPE" ET "TEKA"

• La COULEUR IPÉ est utilisée pour : IPE, CUMARU et ELONDO

• La COULEUR TEKA est utilisée pour : IROKO

La lasure pour façade est : CETOL WF 761

**Les prix et les couleurs sont les mêmes que la lasure pour planchers.*

3.1 ENTRETIEN DE LA COUCHE SUPERFICIELLE



SIKKENS Cetol WF 771

Les conditions climatiques et les fluctuations d'humidité du lieu où est installé le plancher sont des facteurs qui déterminent l'entretien.

Le bois, qui est une matière vivante, absorbe et restitue l'humidité selon les variations climatiques. En été, il a tendance à se contracter en raison du manque d'eau et grisaille sous l'effet continu de la radiation solaire.

Par conséquent, il est recommandé d'effectuer un entretien périodique simple qui protégera le plancher et lui permettra de conserver son apparence au fil du temps.

L'entretien se base sur deux aspects généraux :

- réguler le niveau d'humidité du plancher.
- protéger la couche superficielle contre les rayons du soleil.

Lors des saisons les plus sèches de l'année, et notamment les jours de chaleur extrême, il est recommandé d'arroser le plancher avec de l'eau pour le nourrir et prévenir sa détérioration.

Il est également recommandé d'appliquer, avant et après l'été, au moins une couche de saturateur SIKKENS Cetol WF 771 qui garantit la protection du bois pendant 12 mois.

Ce saturateur à base d'eau permet de travailler sans odeur, n'est pas inflammable et apporte une sécurité antidérapante.

Il agit contre la photodégradation liée à l'action des rayons solaires, excluant tout autre dommage induit.

MODE D'EMPLOI

1. Nettoyer la surface du bois avec de l'eau sans pression.
2. Laisser sécher.
3. Appliquer une couche de saturateur. Il est recommandé de le faire de manière progressive pour que l'application soit homogène et d'éviter les gouttes ou les accumulations. Il est important de retirer les surplus de produit.
4. Laisser sécher le saturateur pendant 24 h après l'application.
5. Appliquer le cas échéant une deuxième couche de saturateur en respectant la même procédure. Cette deuxième couche se fixe en formant une fine pellicule microporeuse.

Couche 2 (pellicule microporeuse)



* Avant de déplacer un meuble sur le parquet, nous conseillons d'attendre au moins une semaine pour que la surface soit parfaitement sèche.

3.1 ENTRETIEN DE LA STRUCTURE

La durée et l'aspect d'un parquet d'extérieur dépendent de l'installation initiale et des retouches postérieures.

Lors de l'installation :

- Il est recommandé d'appliquer des points de colle flexible conçue pour l'extérieur (Sikabond - 52 ou similaire) entre la lambourde et le parquet afin d'aider le taquet à fixer le plancher et permettre en même temps un mouvement naturel du bois.
- Encoller les raccords entre les têtes en appliquant des cordons de colle

sur l'embout femelle avec une colle rigide conçue pour l'extérieur (Würth Multicraft ou similaire).

Douze mois après l'installation :

- Il est recommandé de resserrer la structure (vis, ancrages, tire-fonds ...) et de remplacer les pièces présentant des altérations irréparables comme des cassures et des écaillages.
- Répéter ce processus tous les trois ans maximum.

APPLICATION CORRECTE ✓

- Appliquer lorsque la température superficielle et ambiante se trouve entre 15°C et 35°C sans exposition solaire.
- Boucher la fibre
- Attendre 24 h pour le séchage de chaque couche
- Appliquer dans le sens de la veine.

APPLICATION INCORRECTE ✗

- Sous le soleil. Lorsque la surface est chaude, environ 35°.
- S'il y a de la rosée ou du givre
- Avec un climat humide ou si l'humidité du bois est supérieure à 18%.



QUALITÉ



ENGAGEMENT



L'ENVIRONNEMENT